



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL  
25 octobre 2022, 19h à la bibliothèque de l'école**

**Procès-verbal**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT**

Mme Nathalie Flamand ouvre la séance à 19h00.

Étaient présents :

<b>Noms</b>	<b>Membres</b>	<b>Présence</b>
Nathalie Flamand	Directrice	Présente
Nadine Beaudry	Directrice adjointe	Absente
Mélanie Mantha	Directrice adjointe	Absente
Anne-Marie Lebel	Parent	Présente
Éric Brisebois	Parent	Absent
Annick Gagnon	Parent	Présente
Jean-François Proulx	Parent	Présent
Marie-Claude Laplante	Parent	Présente
Sandra Laforest	Parent	Présente
Évelyne Dumas	Enseignante	Présente
Katerina Feck	Enseignante	Présente
Rachel Plouffe-Éthier	Enseignante	Présente
Sédryc Leroux	Enseignant	Présent
Caroline Côté	Enseignante	Présente
Félix Gauvreau	Enseignant	Présent
Julie Ricard	Enseignante	Présente
Marie-Josée Tremblay	Technicienne en loisirs	Présente
Maxim Proulx	Élève	Présente
Esthéban Cotard	Élève	Présent
Carine Goyer-Gendron	Parent	Présente

CE2022-2023-01

**1. A) DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE**

Mme Annick Gagnon est désignée secrétaire pour la présente séance.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Sandra Laforest demande :

- Un ajout au point 17 à « Questions diverses » : Équipes sportives.

M. Jean-François Proulx propose l'adoption de l'ordre du jour.

*CE2022-2023-02*

## **3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2022**

Mme Marie-Claude Laplante propose l'adoption du procès-verbal du 8 septembre 2022.

*CE2022-2023-03*

## **4. PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Mme Carine Goyer-Gendron se présente. Elle a répondu à l'appel adressé par Mme Nathalie Flamand dans le courriel de l'école. Cette invitation a été adressée par Mme Nathalie Flamand à la demande des membres du CÉ, pour solliciter les parents à se présenter pour devenir membre du CÉ, étant donné que deux postes étaient toujours à pourvoir suite à l'assemblée générale de parents.

Mme Nathalie Flamand explique qu'un autre parent a démontré un intérêt, Mme Jennifer Aubin-Labrie, elle devait être présente ce soir, mais ne s'est pas présentée. Mme Nathalie Flamand va la relancer par courriel.

Mme Carine Goyer-Gendron est élue membre du CÉ par acclamation.

## **5. PRÉSENTATION DES MEMBRES ACTIFS DU CÉ**

Caroline Côté, enseignante de français secondaire 5

Marie-Josée Tremblay, technicienne en loisirs

Félix Gauvreau, enseignant en éducation physique

Julie Ricard, enseignante de science, secondaire 4 et 5

Annick Gagnon, parent

Sandra Laforest, parent

Marie-Claude Laplante, parent

Jean-François Proulx, parent

Anne-Marie Lebel, parent

Maxim Proulx, étudiante secondaire 5

Esthéban Cotard, étudiant secondaire 4

Évelyne Dumas, enseignante de français et éthique et culture religieuse, secondaire 2

Sédryc Leroux, enseignant de français secondaire 4 et éthique et culture religieuse

Katerina Freck, enseignante en anglais, secondaire 2-4-5  
Rachel Plouffe-Éthier, enseignante en français, secondaire 1-2

## **6. ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

Il est discuté de la possibilité que M. Jean-François Proulx soit nommé président, ce dernier explique qu'il ne peut pas occuper ce poste, puisqu'il est employé du CSSRDN.

Mme Anne-Marie Lebel propose Mme Annick Gagnon.  
Mme Marie-Claude Laplante propose Mme Anne-Marie Lebel.  
Mme Marie-Claude Laplante propose Mme Carine Goyer-Gendron.

Mme Anne-Marie Lebel se désiste.  
Mme Annick Gagnon accepte de poser sa candidature, seulement si personne d'autre accepte le poste.  
Mme Carine Goyer-Gendron accepte de poser sa candidature.

Dans les circonstances Mme Annick Gagnon se désiste et Mme Carine Goyer-Gendron est élue présidente du CÉ par acclamation.

*CE2022-2023-04*

## **7. ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT**

Mme Annick Gagnon se propose.  
M. Jean-François Proulx propose Mme Anne-Marie Lebel.

Mme Anne-Marie Lebel se désiste.  
Mme Annick Gagnon est élue vice-présidente par acclamation.

## **8. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DU CÉ**

Mme Annick Gagnon propose d'y aller en alternance.

M. Sédric Leroux se propose pour être le secrétaire désigné et il est nommé secrétaire du CÉ.

## **9. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS.**

Mme Annick Gagnon explique les sujets abordés lors des deux dernières rencontres du Comité de parents, soit celle du 8 septembre et du 5 octobre.

Le PEVR, la Politique concernant l'admission et l'inscription. Les élections qui ont eu lieu lors de la dernière rencontre. L'élection de Mme Isabelle Viau à titre de présidente du Comité de parents.

## **10. SORTIES ÉDUCATIVES**

Mme Nathalie Flamand explique que les activités apparaissant en gris pâle sont celles déjà approuvées et complétées.

Mme Nathalie Flamand a donné son accord à une activité ayant eu lieu le 24 octobre dernier au Parc Du Domaine Vert pour le groupe TRP-TGC.

Il y a ajout d'une activité par M. Félix Gauvreau, soit les photos des équipes sportives qui auront lieu le 17 novembre prochain. L'on demande la permission au CÉ de permettre aux élèves qui font partie d'une équipe sportive de pouvoir porter leur chandail d'équipe pour la journée. Cela facilitera la prise de photo (rapidité d'exécution) et évitera les malencontreux oublis.

Mme Sandra Laforest propose l'approbation.

*CE2022-2023-05*

## **11. CONSULTATION PEVR**

Mme Nathalie Flamand présente un vidéo provenant du CSSRDN concernant le PEVR (plan d'engagement vers la réussite).

Ce dernier s'inspire du Plan stratégique et de la Politique de la réussite éducative.

La première étape est la détermination des enjeux. Ensuite seront ciblés les objectifs et les moyens. Les 4 enjeux sont les suivants :

- a) Réussite et persévérance scolaire
- b) Milieu inclusif et parcours scolaires
- c) Milieu sain et sécuritaire
- d) Développement professionnel.

### Commentaires :

- 1) Il s'agit de bonnes idées. Il y a une certaine continuité avec les enjeux et les objectifs du dernier PEVR. La pénurie de main-d'œuvre et le développement professionnel font partie intégrante de la réalité actuelle.

- 2) Un élément est soulevé quant aux enjeux 1 et 2. L'on se demande si l'élaboration d'objectifs ne sera pas compromise considérant que certains enjeux se chevauchent. Par exemple, les parcours scolaires s'inscrivent plus avec le premier enjeu qu'avec le deuxième. Ainsi, les parcours scolaires devraient faire partie de l'enjeu de la réussite et de la persévérance scolaire.
- 3) Ce qui amène le commentaire quant au fait que le milieu inclusif devrait être seul comme enjeu.
- 4) Un commentaire est également émis quant au développement professionnel des personnes non légalement qualifiées. Le système de mentorat serait à revoir pour permettre et faciliter leur inclusion et leur développement.
- 5) Il est également discuté de l'utilité d'émettre des commentaires puisque pour que ceux-ci soient pris en considération, encore faut-il que toutes les écoles émettent les mêmes commentaires. Il est amené qu'il est possible que les autres écoles amènent d'autres commentaires, mais que l'objectif de l'exercice est de transmettre nos commentaires au CSSRDN pour permettre l'évolution des enjeux.

## **12. POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION (CONSULTATION)**

Mme Nathalie Flamand demande si des membres ont des commentaires.

Mme Nathalie Flamand explique l'abolition des programmes régionaux et leur provenance.

Mme Nathalie Flamand explique la distinction entre programmes régionaux et programmes Sport-Études.

Aucun commentaire n'est formulé par les membres du CÉ.

## **13. COMITÉ ESM**

Maxim Proulx explique les activités s'étant déroulées depuis le début de l'année.

Le 30 septembre a eu lieu la journée sans uniforme, laquelle a été un succès. Les élèves ont apprécié la croustade aux pommes et les feux extérieurs.

L'école a reçu les tables extérieures supplémentaires, mais il existe certains enjeux avec le CSSRDN pour l'installation de celles-ci. (pénurie de main-d'œuvre et normes)

Esthéban Cotard explique les activités à venir pour l'Halloween.

Il y aura de la décoration de citrouilles, une enquête à la bibliothèque, un concours de bonbons dans un pot, la visite de l'auteur Hervé Gagnon et le défilé d'Halloween.

Encore cette année, il y a eu une activité de décoration de portes de classe. Il y a eu peu de participation, mais puisque cette activité est sans frais ils continuent de l'offrir.

Mme Marie-Josée Tremblay complète l'information relative aux autres activités de l'école.

Le 30 novembre prochain aura lieu le *Colloque carrière* pour les élèves de secondaire 4 et 5. Une soixantaine de professionnels se présenteront. Chaque élève aura la chance de connaître mieux 8 métiers pendant la journée.

La date du bal des finissants a été déterminée, ce dernier aura lieu le 26 juin prochain au Chalet des Érables. La collation des grades aura lieu le même jour au même endroit. Il y aura deux coûts distincts.

Pour Noël, il y aura un spectacle-surprise pour les élèves le 22 décembre lors des périodes 3 et 4.

#### **14. DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN LIEN AVEC LES PROFILS**

Mme Nathalie Flamand explique en quoi consiste cette délégation et le CÉ lui accorde la délégation.

#### **15. SOMMAIRE DES DONS**

Le CÉ doit être informé de tous les dons reçus.

Mme Nathalie Flamand donne certaines explications en lien avec les dons indiqués au tableau remis aux membres.

#### **16. CONSULTATION : CALENDRIER DES RENCONTRES DU CÉ**

Les dates soumises par Mme Nathalie Flamand sont des mardis suivant les discussions ayant eu lieu lors de l'assemblée générale des parents. Les dates proposées sont les suivantes :

25 octobre 2022

29 novembre 2022

31 janvier 2023

21 mars 2023

16 mai 2023

13 juin 2023

## **17. QUESTIONS DIVERSES**

### **A) FORMATION OBLIGATOIRE DU CÉ.**

Les nouveaux membres du CÉ sont invités à aller visionner les capsules de formation suivant le lien envoyé par Mme Desmarais. S'ils ont des questions, ils sont invités à les soumettre lors des rencontres du CÉ.

### **B) ÉQUIPES SPORTIVES**

Mme Sandra Laforest voudrait savoir si les règles d'admission dans les équipes sportives ont changé, puisqu'il semble qu'un élève ayant des difficultés scolaires puisse rester dans l'équipe alors qu'à une certaine époque l'échec scolaire d'un élève amenait son exclusion.

M. Félix Gauvreau explique que le RSEQ a assoupli les règles ayant constaté que pour plusieurs élèves le sport est le *leitmotiv* qui les poussent à se présenter à l'école.

Ainsi, maintenant, même si un élève double son année, il pourra jouer tout de même, mais il jouera dans l'équipe correspondant à son âge.

### **C) VOYAGE EXTÉRIEUR**

M. Jean-François Proulx demande l'ajout d'un sujet. Il voudrait savoir qui accorde la permission pour les voyages à l'extérieur du pays.

Mme Nathalie Flamand explique que le CSSRDN prend ces décisions. Cette année le CSSRDN a joué de prudence et ne permet pas aux élèves de coucher à l'extérieur de la province ou du pays.

## **18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Jean-François Proulx lève l'assemblée à 20h32.

La prochaine rencontre sera le 29 novembre 2022 à 19h.

*CE2022-2023-06*

Annick Gagnon, secrétaire